

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 11/07/2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE VERSAILLES

56, Avenue de St Cloud
78011 Versailles

Téléphone : 01.39.20.54.00

Télécopie : 01.39.20.54.87

Greffe ouvert du lundi au jeudi de
9h à 16h30 et de 9h à 16h le vendredi

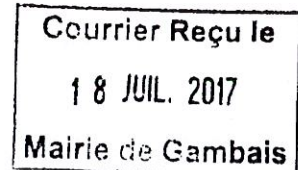
transmis
Courrier à transmettre
à : M. le Maire, M. Bobbio
Vu,
Le, 18/07/2017.

E1700094/78

M.le Maire
Commune de GAMB AIS
Mairie
Place Charles de Gaulle
78950 GAMB AIS

Dossier n° : E1700094 / 78
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR



Objet : La révision du plan local d'urbanisme de la commune de GAMB AIS

M.le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Jean -Philippe PORTE, Géomètre expert foncier .DP.L.G, demeurant 22, rue des Grands Champs, POISSY (78300) (tel : @ENQ_COM_TEL ; portable : 06 80 40 31 27) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M.le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Pour le Greffier en chef
Le Greffier en chef

Année 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 11/07/2017

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE VERSAILLES**

56, Avenue de St Cloud

78011 Versailles

Téléphone : 01.39.20.54.00

Télécopie : 01.39.20.54.87

Greffe ouvert du lundi au jeudi de
9h à 16h30 et de 9h à 16h le vendredi

E17000094 / 78

M.le Maire Commune de GAMBAIS

Mairie

Place Charles de Gaulle

78950 GAMBAIS

Dossier n° : E17000094 / 78

(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : La révision du plan local d'urbanisme de la commune de GAMBAIS

M.le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Jean -Philippe PORTE, Géomètre expert foncier .DP.L.G, demeurant 22, rue des Grands Champs, POISSY (78300)MISSAIRE en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M.le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,

Pour le Greffier en chef,

Le Greffier en chef,



Amélie GREGOIRE

MINUTE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

11/07/2017

N° E17000094 /78

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 10/07/2017, la lettre par laquelle le Maire de la Commune de GAMBAILS demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

La révision du plan local d'urbanisme de la commune de GAMBAILS ;
le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean -Philippe PORTE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au Maire de la Commune de GAMBAILS et à Monsieur Jean -Philippe PORTE.

Fait à Versailles, le 11 juillet 2017

La Présidente

Pour le Greffier en Chef
Le Greffier Adjoint

Année 17/07/2017


Nathalie MASSIAS



